



Le Baromètre Entreprises de la branche Cabinets médicaux présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



TRÈS LÉGÈRE DÉCROISSANCE ANNUELLE

Avec 36 327 entreprises employeuses recensées en 2014, la branche des cabinets médicaux connaît une très légère décroissance par rapport à l'année précédente. Celle-ci est moins marquée que la variation observée au sein du secteur de la santé.

Cabinets médicaux en 2014

		
Cotisants à Actalians ¹	36 333	87 579
Entreprises employeuses	36 327	87 550
Évolution 2013-2014	-0,21 %	-1,19 %
Taux d'entrée	6,95 %	6,50 %
Taux de sortie	7,16 %	7,71 %
Taux de rotation	7,05 %	7,11 %

Données au 31/12/2014. Sources : Actalians 2014, 2015.



La branche des cabinets médicaux compte 36 327 entreprises employeuses en 2014. Parmi elles, 6,95 % sont nouvelles et 7,16 % ne font plus partie des effectifs ce qui représente, au final, un taux de rotation de 7,05 %.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2014 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2014 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur santé

Branche professionnelle



Cabinets médicaux

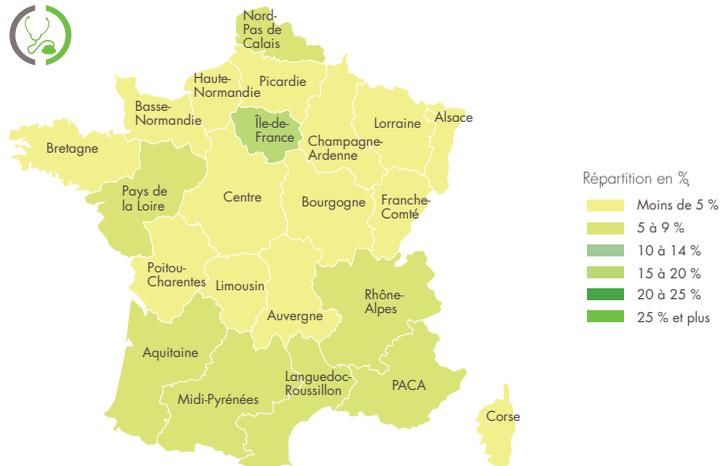
¹ Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation



FORTE IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE ET DANS LE SUD

À l'image de l'ensemble des entreprises employeuses du secteur de la santé, l'implantation des cabinets médicaux est très polarisée. La région Île-de-France concentre plus de 17 % des entreprises de la branche. Les régions méridionales et la région Rhône-Alpes accueillent chacune de 5 à 11 % des cabinets employeurs.

Répartition régionale des entreprises employeuses



Données au 31/12/2014 - Sources : Actalians, 2015.



Dans la branche des cabinets médicaux, 10 à 14 % des entreprises employeuses sont domiciliés dans la région Rhône-Alpes.